



Fiche projet - Assurer une disponibilité en eau satisfaisante par l'amélioration de la gestion de la ressource de la vallée du Kou (Burkina Faso)



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2017

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Date de fin : décembre 2021

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#)

Localité : Bama, Province du Houet, Région des Hauts Bassins - Burkina Faso

Budget : 15.000€ à 18.000€/an

Financeurs régionaux : [Département de l'Aude](#), [Région Occitanie](#)

Financeurs nationaux : Agence française de développement

Autres financeurs : Organisations professionnelles agricoles de l'Aude/fonds propres

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Eau – Assainissement](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Agriculteurs français et développement international - Occitanie

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

Adresse : Chemin de Borderouge, CRA Occitanie chez Jeunes Agriculteurs, 31320 Castanet Tolosan

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Burkina Faso](#), [Côte d'Ivoire](#), [France](#), [Madagascar](#)

Représentant : Mme Evelyne Guilhem

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Mobilité – Volontariat](#)

La plaine rizicole de Bama est située dans la vallée du Kou, à une trentaine de kilomètres de Bobo Dioulasso, chef-lieu de la Région des Hauts Bassins et seconde ville du pays, actuellement en pleine croissance démographique.

Créée en 2001, l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama (UCRB) regroupe 8 coopératives de base et un millier d'agriculteurs. Ils exploitent 1260 Ha irrigués du périmètre de Bama. Cette Union est la seule organisation professionnelle agricole organisée sur le territoire. En plus de ses missions d'appui à la production agricole, d'approvisionnement en intrants et de commercialisation du riz de ses membres, l'UCRB est responsable des infrastructures hydrauliques d'irrigation de la plaine.

L'UCRB est confrontée à un problème croissant de **pénurie d'eau en saison sèche**. Cette pénurie met en péril le modèle économique de l'Union, qui repose sur la double culture annuelle du riz. Actuellement, en saison sèche, les 3/4 du périmètre ne sont plus cultivés, faute d'eau pour l'irrigation. La production de riz est passée de 13 000 tonnes dans les années 90, à 8 200 tonnes aujourd'hui. Cette situation découle en partie de **problèmes de gouvernance et de gestion de l'eau agricole** (déficit d'entretien du réseau, installation progressive « non régulée » d'agriculteurs en amont du périmètre qui pompent dans le réseau sans contrepartie pour l'entretien du réseau, etc). S'ajoute à ces problématiques la pression supplémentaire liée à **l'accroissement des besoins en eau non agricole** (eau potable et industrielle) généré en partie par la ville de Bobo Dioulasso.

L'Etat burkinabé dispose d'une Politique nationale de l'eau qui vise notamment la mise en place d'espaces de gestion et le renforcement des capacités d'intervention des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile dans le domaine de l'eau. Il est apparu indispensable de permettre à l'UCRB de renforcer sa place en tant qu'acteur et interlocuteur privilégié de la gestion des ressources en eau de la zone.

Plus particulièrement, le partenariat noué entre Afdi Aude et l'UCRB vise à :

- renforcer la **professionnalisation de l'UCRB** pour assurer la gestion pérenne des ressources en eau d'irrigation de la vallée du Kou
- développer un plan concerté de **lutte contre le gaspillage de l'eau** agricole ou potable
- impulser une **dynamique de concertation** entre irrigants de la vallée du Kou et les autres utilisateurs et acteurs de la gestion de l'eau

Contexte

L'UCRB est confrontée à un problème croissant de **pénurie d'eau en saison sèche**. Cette situation est notamment générée par des problèmes de gouvernance et de gestion de l'eau agricole.

En amont de la plaine irriguée :

- **Les sources de la rivière Kou se dégradent** et leur débit se réduit. Pourtant, elles alimentent le périmètre irrigué mais également 65% du réseau d'eau potable de Bobo Dioulasso via des zones de captage.
- Les cultures sur les berges du Kou et autour du canal (qui le relie au périmètre irrigué) se développent sans contrôle. Cette expansion tend à répondre à la demande alimentaire croissante de Bobo-Dioulasso. Ainsi, **les berges se dégradent**, ce qui favorise les pertes d'eau par l'inondation et l'ensablement du lit de la rivière. Les prélèvements sur le canal se font par des méthodes sommaires de pompage ou de siphonage générant un fort gaspillage et des dégradations du bâti du canal.

Sur la plaine irriguée : Le périmètre souffre d'une dégradation de son réseau de distribution de l'eau pour cause d'**entretien insuffisant**. La redevance en eau est très faible et ne permet pas de financer l'entretien du réseau. En outre, les tensions sont importantes entre ceux qui accèdent à l'eau toute l'année et ceux qui en sont privés durant la saison sèche. En conséquence, la redevance n'est plus payée que par certains qui disposent de l'eau. Au-delà de **l'accroissement des prélèvements en eau** et de la question du **partage de la ressource entre les utilisateurs**, des réflexions sont nécessaires. Elles doivent conduire à l'adoption de techniques d'irrigation et de techniques agricoles plus

économiques en eau (goutte à goutte, système de riziculture amélioré, diversification et amélioration des rendements des cultures en saison sèche, etc). Par ailleurs, l'accroissement des besoins en eau non agricole (eau potable et industrielle) génère une pression supplémentaire sur l'accès aux ressources en eau. La rivière Kou et le potentiel en eau souterraine font du bassin versant (1850km²) un véritable pôle d'attraction et de développement économique sur lequel on assiste à un foisonnement de forages.

Cette situation concurrentielle engendre des **conflits latents entre les usagers agricoles et non agricoles**. L'Etat burkinabé dispose d'une Politique nationale de l'eau, dont une des composantes est le Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PNGIRE). Il vise notamment la mise en place d'espaces de gestion et le renforcement des capacités d'intervention des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile. L'agence de l'eau du Mouhoun, dont dépend la vallée du Kou, développe des Comités Locaux de l'Eau (CLE). Ce sont des instances de concertation regroupant les acteurs locaux concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau sur un même territoire. Localement, le CLE-Klou manque de moyens pour impliquer correctement les différentes parties prenantes de la gestion de l'eau.

Ainsi, il paraît indispensable de permettre à l'UCRB de renforcer sa place en tant qu'**acteur et interlocuteur privilégié de la ressource en eau de la zone**.

Publics concernés

- 1300 agriculteurs burkinabés membres de l'UCRB
- 400 agriculteurs de la vallée du Kou
- agriculteurs français de l'Aude et d'Occitanie et leurs organisations professionnelles agricoles (Coopératives Arterris et La Cavale, FDCuma, SMMAR, etc.)

Partenaires locaux

Union des Coopératives Rizicoles de Bama

Objectifs du projet

- renforcer la professionnalisation de l'UCRB pour assurer la gestion des ressources en eau d'irrigation de la vallée du Kou
- développer un plan concerté de lutte contre le gaspillage de l'eau agricole et potable
- impulser une dynamique de concertation entre irrigants de la vallée du Kou et les autres utilisateurs et acteurs de la gestion de l'eau

Activités

- **ateliers de concertation** entre coopérateurs pour définir le calendrier d'irrigation, les tours d'eau, les règles de fonctionnement du réseau et le dispositif de recouvrement des redevances mais aussi pour réaliser le bilan du fonctionnement du réseau, du recouvrement et de l'utilisation des redevances ;
- **réunions de concertation** entre l'UCRB et les autres irrigants de la vallée du Kou pour définir ensemble des règles d'utilisation de l'eau agricole concernant l'entretien et la protection des berges, le nettoyage et l'entretien des infrastructures hydrauliques, leur implication dans la gestion des infrastructures, etc ;
- **formations des responsables de l'UCBR** sur leur rôle dans la gestion d'une coopérative et sur la gestion concertée de l'eau (fonctionnement et organisation de la structure, statuts, règlements intérieurs, schémas de prise de décision entre les différents niveaux, outils d'aide à la prise de décisions stratégiques, règles de gestion de l'eau, etc) ;

- **édition et diffusion de documents de sensibilisation** : outils de communication en lien avec le plan de lutte contre le gaspillage de l'eau qui seront le support de la sensibilisation des irrigants de la vallée du Kou (émissions radios et dépliants) ;
- **séances de sensibilisation** de l'ensemble des irrigants de la vallée du Kou afin de partager le plan de lutte contre le gaspillage de l'eau ;
- **plaidoyer** auprès des pouvoirs publics et des partenaires ;
- **missions d'expertise et de suivi** :
 - en France : de responsables de l'UCBR et/ou d'autres acteurs impliqués dans la gestion de l'eau
 - au Burkina Faso : de responsables Afdi et de personnes ressources d'organisations professionnelles agricoles (coopératives agricoles, coopératives d'utilisation de matériel en commun, syndicats agricoles) et syndicats des eaux.

Résultats

- un plan concerté de lutte contre le gaspillage de l'eau est élaboré et mis en œuvre par les différentes parties prenantes
- la disponibilité en eau sur la plaine en saison sèche se maintient voire s'améliore
- les autres acteurs de la gestion de l'eau sont parties prenantes du processus